



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation en Espagne

Question au Gouvernement n° 115

Texte de la question

SITUATION EN ESPAGNE

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Mélenchon, pour le groupe La France insoumise.

M. Jean-Luc Mélenchon. Monsieur le Premier ministre, quel dimanche abominable ce fut pour la France ! Je pense à la douleur, dont il a déjà été question, devant l'horreur du crime commis à Marseille ; et, en même temps, à la sidération de voir, à notre frontière, les déchirements dans lesquels est entrée la nation espagnole, notre sœur.

Sur tous les bancs de cette assemblée, je le crois, nous sommes saisis par l'impasse politique qui vient de s'installer. La monarchie semble incapable d'assumer la fonction fédératrice que le franquisme lui avait confiée. *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes REM et LR.)* Le gouvernement espagnol s'est enfoncé, d'un seul coup, dans une logique de confrontation dont personne ne voit l'issue.

Nous autres, Français, ne pouvons accepter qu'une nouvelle fois, à notre frontière, surgisse une situation dont personne n'est capable, aujourd'hui, de dire comment on peut en sortir pacifiquement et démocratiquement. *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe LR.)* On ne saurait s'en tenir à une indifférence qui, par son aspect glacé, laisserait entendre que l'on approuve les violences ; et l'on ne saurait non plus admettre que tout soit possible tout le temps.

Monsieur le Premier ministre, c'est notre devoir de nation républicaine de tendre la main fraternellement à la nation espagnole et de lui proposer notre médiation *(Exclamations sur plusieurs bancs des groupes REM et LR)*, ...

M. Claude Goasguen. Ça ne va pas ?

M. Jean-Luc Mélenchon. ...car il ne saurait être question qu'une affaire de cette nature dégénère et vienne, pour finir, affecter la patrie républicaine des Français. *(Applaudissements sur les bancs du groupe FI.)*

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

Un député du groupe LR . On refait le match !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le président Mélenchon, j'avais dix ans en février 1981, lorsque la nation espagnole a connu une tentative de coup d'État. J'étais alors un petit garçon, donc, mais je me souviens parfaitement – et vous aussi, je pense – de l'attitude exemplaire qui fut celle de la monarchie espagnole pour garantir le retour à l'ordre démocratique.

M. Claude Goasguen. Exactement !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Tous les républicains que nous sommes, je pense, ont salué en février 1981, et ont encore en mémoire, l'attitude exceptionnelle du roi Juan Carlos. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM et sur plusieurs bancs des groupes MODEM, LC et LR.*)

Je le dis ici, monsieur le député, car je ne voudrais pas que des choix politiques, au demeurant parfaitement légitimes, déforment la réalité historique s'agissant d'un de nos voisins, ami et allié. Les images que nous avons vues dimanche sont terribles, évidemment : je vous rejoins sur ce point. Et l'on ne sortira de cette situation que par le dialogue et l'engagement politique ; c'est d'ailleurs le sens des propos et des propositions formulées par le président du Conseil espagnol.

Nous sommes, non seulement géographiquement, mais aussi amicalement près de l'Espagne. Je fais confiance à Madrid pour renouer, à travers la consultation de l'ensemble des forces politiques représentées au Parlement – comme s'y est engagé le président du Conseil –, ce fil du dialogue sans lequel il ne peut y avoir de solution durable, dans l'intérêt de l'unité et du développement de notre amie, l'Espagne. (*Applaudissements sur les bancs des groupes REM, MODEM et LC.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Mélenchon](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 115

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 octobre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 octobre 2017](#)